

L'Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion

2ème établissement social et médico-social public, l'IDEFHI accueille environ 2600 usagers relevant du secteur de la protection de l'enfance ou du handicap, implanté sur l'ensemble du territoire départemental.

Les services de protection de l'enfance habilités pour 1362 places assurent différents modes d'accompagnement selon l'âge et les projets personnalisés : en hébergement collectif, en appartement, en accueil familial ou à domicile.

Les structures du secteur handicap reçoivent des enfants au sein d'un DITEP, d'un IME ou du Centre François Truffaut (déficiences sensorielles, troubles spécifiques du langage, TND).

Le budget de fonctionnement de l'IDEFHI de l'ordre de 96 millions d'euros, relève d'un double financement de la part du Département de Seine-Maritime et de l'Agence Régionale de Santé.

L'Etablissement compte environ 1 300 salariés.

RECHERCHE pour le Centre François Truffaut Un(e) Psychomotricien(ne) – (Temps non complet - 20%) Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'Autisme (UEMA)

Le Centre François Truffaut accompagne des enfants et adultes en situation de handicap et contribue à leur insertion scolaire, sociale et/ou professionnelle. Il leur assure un soutien médico-social, éducatif permettant le développement de leurs potentialités et de leur autonomie en favorisant leur épanouissement personnel et social.

Le Pôle TND du CFT porte le projet de création de l'UEMA. 7 enfants âgés de 3 à 6 ans seront accueillis au sein d'une école maternelle située à Rouen.

Les Troubles du Spectre Autistique (TSA) regroupent une diversité de situations cliniques, entraînant une hétérogénéité des situations de handicap. L'UEMA accueillera plus particulièrement des enfants n'ayant pas acquis une autonomie suffisante, le langage et/ou qui présentent des comportements-problèmes importants.

L'objectif est de mettre en place un parcours de scolarisation au plus et un accompagnement durant trois années maximum, la scolarisation en école maternelle se terminant à l'âge de 6 ans. Cette durée pourra être diminuée en cours d'année pour divers motifs (accès à la scolarisation en milieu ordinaire par exemple).

Missions :

Le psychomotricien est chargé d'élaborer un diagnostic et de réaliser en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle. Il favorise et soutient le bon développement psychomoteur, en stimulant et rééduquant les compétences psychomotrices. A travers son action, il favorise un bon investissement psychocorporel. Il aide l'entourage, ainsi que l'équipe à mieux comprendre et percevoir le fonctionnement et les besoins de l'enfant.



- Réaliser des bilans (entretiens, observations, outils spécifiques au TSA).
- Restituer les bilans aux familles.
- Transmettre les observations et résultats des bilans et séances aux familles, partenaires, membres de l'équipe.
- Participer à l'analyse et apporter un éclairage spécifique et informer l'équipe, les partenaires, les familles.
- Participer, si nécessaire et au regard des besoins, aux instances de réunion (rdv familles, ESS...).
- Offrir un espace de parole bienveillant et sécurisant aux familles (réassurance et conseils).
- Guider les aménagements en milieu scolaire/extrascolaire et familial.
- Travailler en partenariat et en réseau
- Contribuer à la réflexion institutionnelle et aux formations internes.

Qualités, connaissances et compétences requises :

- Être formé aux TSA et connaissances des comorbidités possibles.
- Connaissances sur les approches développementales et comportementales (ABA, TEACCH...).
- Connaissance des Recommandations HAS en termes d'accompagnement des personnes TSA.
- Connaissance des tests d'évaluation spécifiques autisme.
- Connaissance des dispositifs et réseaux d'accompagnement.
- Qualités rédactionnelles.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Capacités relationnelles, d'écoute et de disponibilité.
- Aisance à l'oral.
- Sens de l'observation.
- Travailler en lien et en réseau avec les partenaires extérieurs.
- Se positionner dans une dynamique de formation et d'approfondissement des connaissances.
- Respect du secret professionnel.
- Maîtrise des logiciels Word, Excel et PowerPoint.

Profil :

- Titulaire du diplôme d'État de Psychomotricien.
- Permis B en cours de validité.

Statut, position et conditions de travail :

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (mutation, détachement, CDD 1 an renouvelable).
- Statut de la Fonction Publique Hospitalière - Corps des Psychomotriciens (Catégorie A).
- Rémunération selon les grilles indiciaires de la Fonction Publique Hospitalière.
- Temps de travail et congés :
 - 37h/semaine avec 12 RTT sur une base annuelle et d'un temps plein.
 - 25 CA + 3 sous conditions sur une base annuelle et d'un temps plein.
- CGOS (= comité d'entreprise : vacances, billetterie, remboursements frais de garde, sport...).
- Participation aux frais de transport en commun / covoiturage.
- Lieu : Rouen.

Les candidatures sont à adresser à par email recrutement@idefhi.fr ou par courrier :
Mme la Directrice Générale, IDEFHI, CS 10004 - Route de Sahurs, 76380 CANTELEU